

COMMUNIQUE DE PRESSE – 10.05.2018

Une année transitoire pour le Parc du Doubs

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch



Légende : l'assemblée générale s'est tenue devant une salle comble avec un ordre du jour riche et diversifié.

L'assemblée générale de l'association Parc naturel régional du Doubs s'est tenue ce jeudi 9 mai dans une salle comble de l'hôtel Bellevue à Saignelégier. Une quarantaine de personnes ont fait le déplacement pour connaître le bilan de l'année 2018, les perspectives pour l'année en cours et les nombreux événements qui se tiendront durant toute la saison. L'un des événements majeurs, le Festival Alt+1000 auquel le Parc du Doubs participera activement, a été présenté par sa cheffe de projet, Anouk Hellmann.

Le président, Bernard Soguel, a démarré la soirée par un bilan de l'année 2018 à l'aide d'une série de chiffres clés illustrant concrètement les quatre axes de travail du Parc : nature et paysage, économie durable, sensibilisation à l'environnement et gestion et communication. Parmi les plus marquants figurent la restauration d'un mur de pierres sèches au Noirmont, la cartographie de 37 sources, la relance de la carotte jaune du Doubs ou encore le lancement de l'offre de tourisme durable en e-bike La Route Verte. Les nombreuses participations aux visites d'élevages, sorties découvertes, Bal(l)ades des Jardins Musicaux ainsi qu'au programme scolaire Graines de chercheurs ont également été soulignées, exprimant l'intérêt marqué de la population aux activités menées par le parc naturel régional.

L'association présente pour la première fois depuis sa création un résultat négatif en 2018 avec une perte de CHF 27'535.-. Ce déséquilibre s'explique en

partie par l'absence du directeur pendant plus de la moitié de l'année pour cause de maladie, ce qui a perturbé la recherche de fonds. Des dépenses supplémentaires ont été engagées pour assurer la bonne gestion du Parc.

Le nouveau directeur Régis Borruat vivait sa première assemblée générale du Parc. Il a effectué une présentation des prochains événements à l'agenda cette année, notamment culturels, et des sorties découvertes patrimoniales ou nature organisées par le Parc avec de nombreux partenaires.

Sans entrer dans les détails, Bernard Soguel a ensuite annoncé la finalisation de l'évaluation de la charte 2013-2022, un rapport d'une cinquantaine de pages effectué par la HEG-Arc en 2018. Celui-ci sera discuté au sein de plusieurs groupes de travail puis mis en commun lors des premières Assises du Parc, qui se tiendront cet été. Un plan d'action comportant dix mesures concrètes visant à améliorer le fonctionnement du Parc a aussi été mis en consultation.

Des changements et nouveautés

L'intégration du Centre Nature Les Cerlatez au sein du Parc constitue un autre grand dossier pour l'année en cours. Bernard Soguel a confirmé la fusion au « premier jour de 2020 » et a précisé les activités reprises au sein du Parc.

L'assemblée a accepté de reconduire le mandat de Théo Huguenin-Elie au sein du comité et a élu Véronique Gigon et Jacques-André Maire à une double vice-présidence. Ils sont amenés, dans un délai d'un an, à remplacer les actuels président et vice-président (Jean-Claude Rossinelli) dans leurs fonctions.

Enfin, le festival de photographie *Alt+1000* organisé pour la première fois par le Musée des Beaux-Arts du Locle et soutenu par le Parc a été présenté par Anouk Hellmann. La cheffe de projet a mis l'accent sur l'artiste Henrik Spohler dont les photographies questionnant sur l'évolution des paysages du Parc feront l'objet d'une exposition, dont le vernissage est prévu le 21 juin. La soirée s'est clôturée de manière conviviale autour d'une verrée.

CONTACTS ET INTERVIEWS

Régis Borruat / directeur
+41 (0)32 420 46 72
regis.borruat@parcdoubs.ch